Image not found or type unknown

Affichage d'une provenance multiple

Par **Youkizazou**, le **13/11/2013** à **17:00**

Bonjour
Je crois que la réglementation impose l'étiquetage ou l'affichage de la provenance des fruits et légumes aux étalages.
Alors la réglementation est-elle respectée lorsque bien souvent il n'y a pas d'étiquetage et que nous lisons aux étalages de nos hypermarchés par exemple :
"Ananas - Costa-Rica ou Côte d'Ivoire" ou
"Avocats - Pérou ou Afrique du Sud" puisque le "ou" nous empêche de savoir précisément ?

Si ce n'est pas le cas, comment procéder pour faire respecter la réglementation ? Ce type d'affichage a-t-il déjà donné lieu au déclenchement d'une procédure ?

Merci.
YZ

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés